



ARRÊTÉ MUNICIPAL

N° DRP 2024-001
DU 2 JANVIER 2024

FERMETURE JARDIN DE LA PERRINE ET JARDIN DE LA BANQUE DE FRANCE

Nous, maire de la Ville de Laval,

Vu les articles L 2212-2, L 2213-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu notre arrêté n° 65/2023 en date du 6 décembre 2023, portant délégation temporaire de fonctions à Madame Isabelle EYMON, adjointe au maire,

Vu l'alerte météorologique "vent violent" sur le département de la Mayenne,

Considérant qu'à cette occasion, pour la sécurité du public, il est nécessaire de règlementer l'accès au jardin de la Perrine et au jardin de la Banque de France,

ARRÊTONS

Article 1er

Le jardin de la Perrine et le jardin de la Banque de France seront fermés du mardi 2 janvier 2024, 8 h 00 jusqu'à la fin de l'évènement météorologique.

Article 2

Des affiches d'informations seront apposées aux différents accès du jardin de la Perrine et du jardin de la Banque de France. Le présent arrêté sera affiché sur l'entrée principale de chaque jardin.

Article 3

Monsieur le directeur général des services de la ville, Monsieur le directeur départemental de la sécurité publique sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Le maire,
pour le maire et par délégation,
l'adjointe au maire,

Signé : Isabelle EYMON

Mis en ligne le : 2 janvier 2024
Exécutoire le : 2 janvier 2024